



Organisation covid-19 vague 2



COMPTE-RENDU

Réunion du 05/11/2020



Par Benjamin GUILBAUD
Coordinateur de la CPTS Terres de Montaignu



Organisation covid-19 vague 2

Le 05/11/2020, de 20h à 21h15

Participants

- ARS DT85
- CPAM 85
- ADOPS
- Représentants des CPTS 85
- DAPS 85

1. Situation épidémiologique en Vendée

Evolution exponentielle des taux d'incidence, +100 points en 1 semaine
Les clusters se multiplient en Vendée, partout et dans tous les milieux

- En entreprise
- Difficulté chez les jeunes : les étudiants qui se regroupent malgré les cours à distance

SAMU : augmentation des appels au 15 liée au Covid-19

41 médecins répondant à une enquête :

- Du 29 au 31 octobre, prescription de 315 tests RT PCR (Soit 7,6 par médecin sur 3 jours)
- 118 tests Positifs, (soit 2,8 par médecin sur 3 jour, donc 0,93 par jour)
- 0 hospitalisation
- 0 décès.

2. Stratégie contact tracing

La plateforme semble être débordée. La CPAM n'est plus en capacité d'appeler l'ensemble des patients cas-contacts et appelle prioritairement les P0.

Qui fait quoi ? Quels sont les rôles respectifs du Médecin traitant, de la CPAM et de l'ARS ?

CPAM invite les MG à faire le nécessaire sur la plateforme Amelipro si patient en face à face.

En cas de cluster, 3 cas en moins d'une semaine au sein d'une même collectivité, c'est l'ARS qui prend la main.

La CPAM distribuera un document récapitulatif pour éclairer sur le « qui fait quoi ? ».

3. Réalisation des TROD

RT- PCR : 18000 tests hebdomadaires cette semaine en Vendée, 16000 la semaine dernière. En moyenne, 2,5 jours d'attente pour le résultat (moyenne supérieure aux autres départements de la région).

La réalisation des TROD en ville est donc un enjeu important pour casser plus rapidement les chaînes de contamination.

1^{er} arrivage près de 38 000 tests en Vendée

Priorisation pour :

- Le personnel des EHPAD
- Services des urgences
- Les jeunes

En ville, les MG, IDE et pharmaciens peuvent aussi se fournir ces TROD.

Nécessite des organisations particulières pour respecter les mesures de sécurité, notamment une pièce

aérée. Possibilité de faire les prélèvements dans une salle municipale (nécessite un arrêté préfectoral) ou dans un barnum/préfabriqué éventuellement.

Les MG et pharmaciens n'ont pas les mêmes indications. Pharmaciens auraient la possibilité de faire des tests sur des personnes asymptomatiques, ce qui n'est pas le cas des MG. Qu'en est-il réellement ? Si c'est le cas, risque de pénurie si les pharmaciens utilisent à outrance ces TROD.

CPAM travaille sur un document synthétique à envoyer à l'ensemble des professionnels de santé libéraux.

4. Campagne de vaccination grippe

Pénurie de vaccin en Vendée depuis le 20 octobre environ

Des patients à risque qui sont en attente

Les pharmaciens doivent faire face aux mécontentements des patients

PROCHAINES RÉUNIONS (à confirmer)

- Jeudi 19 novembre à 20h
- Jeudi 3 décembre à 20h
- Jeudi 17 décembre à 20h

